



## Je m'informe

# C'est bon pour ma planète

Textes Georges-François Rey et Olivia Renaudin

## Énergies renouvelables, oui mais...

Le boom du marché des pompes à chaleur et autres panneaux photovoltaïques attire des vendeurs peu scrupuleux. Quelques précautions s'imposent avant de s'engager.

**P**roduire de l'électricité et la vendre à EDF, la formule est séduisante, en témoigne le succès, ces derniers mois, des panneaux photovoltaïques qui partent comme des petits pains. Problème : alléchés par des gains faciles, ceux qui naguère vendaient des cuisines de luxe démarquées, avec 75 % de réduction, ou vous proposaient de venir changer vos fenêtres dans la journée se sont diversifiés. Aujourd'hui, Grenelle de l'environnement oblige, leur domaine de prédilection est celui des énergies renouvelables : pompes à chaleur, petit éolien et panneaux photovoltaïques. Or ces excellents vendeurs ne sont pas forcément de bons fabricants et encore moins de bons poseurs. Quelques règles élémentaires de prudence devraient vous permettre de leur échapper.

**Méfiez-vous des recettes miraculeuses** vantées sur des sites Internet spécialisés et débattues dans des forums de discussion ! Certains internautes qui cachent en fait des agents commerciaux savent tout à la fois exploiter la sensibilité des particuliers appâtés par le discours écolo et reconnaître ceux qui veulent d'abord réaliser « de bonnes affaires » : ce sont les cibles les plus faciles.

**Gardez un œil critique sur les informations four-nies.** Les arguments sont toujours les mêmes : préserver l'environnement ; se libérer de la tutelle des fournisseurs d'électricité ; diminuer sa facture, son impôt sur le revenu (grâce aux mesures fiscales, qui sont pourtant de plus en plus restrictives) ; et profiter d'un retour sur investissement rapide.

## ACTU

### Ampoule à l'ancienne

Les formes curieuses des ampoules basse consommation étalent le dernier frein qui en limitait encore l'achat. Il vient de tomber grâce au travail de Lucibel. Il a consisté à réduire l'espace occupé par les tubes fluorescents, pour les faire entrer dans une coque de forme similaire à celle des ampoules à incandescence. Allumage immédiat, 8 000 heures de vie. Existe en 8 W (= 40 W) et 12 W (= 60 W). Culot à vis (E27) ou à baïonnette (B22). Prix de vente conseillé : 6,45 € TTC, Lucibel.



FINI LES AMPOULES BASSE CONSOMMATION AUX FORMES BIZARROÏDES !

### Cheminée verte

Fermée et encastrable, elle fonctionne au bois, est à haut rendement, et ses émissions de CO<sub>2</sub> sont proches de zéro. Soit un résultat qui va au-delà des futures normes européennes de 2011. Il a été obtenu sans recours à des dispositifs coûteux en énergie, tels que des catalyseurs ou des résistances électriques. Rendement : 76 %. Rejet CO<sub>2</sub> : 0,02 % pour une puissance de 13 kW. «Optifire 800 green», Bodart & Gonay. Info : [www.b-g.be](http://www.b-g.be)



PRESQUE PLUS DE REJETS DE CO<sub>2</sub>, AVEC CETTE NOUVELLE CHEMINÉE (VOIR CI-CONTRE).

Photos DR

## ACTU



Ces arguments publicitaires taisent forcément ce qui peut vous dissuader de vous lancer : l'investissement de départ, la faisabilité du projet, le coût de l'entretien, etc.

**Doutez des rendements affichés.** Sous couvert de tests scientifiquement menés, les chiffres ressortent toujours d'une conjonction de toutes les meilleures conditions possibles... et ne seront donc jamais atteints, loin de là !

**Prenez votre temps et soyez pragmatique.** Se lancer dans les énergies renouvelables suppose un calcul précis du retour sur investissement, or le coût de départ est toujours important. De plus, certaines conditions doivent être remplies pour garantir un rendement maximal : votre logement est-il suffisamment isolé ? Vos fenêtres sont-elles récentes ? Cela vaut le coup de s'informer, de comparer plusieurs offres. Quant au photovoltaïque et au petit éolien, le retour d'expérience n'est pas encore suffisant. Rien ne prouve que votre investissement sera rentable à long terme. D'autant que les aides apportées par l'État (pour combien de temps ?) faussent encore plus le jugement. Votre choix doit être délibéré et non guidé par l'appât d'un gain virtuel que vous ont fait miroiter des vendeurs sans scrupule.

→ **Trois sites pour un bon départ :**  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) Pompes à chaleur, géothermie, solaire, biomasse, éolien... une mine d'informations. Le passage obligé avant tout projet d'équipement.  
[www.edfenr.com](http://www.edfenr.com) Très didactique, ce nouveau site créé par EDF expose clairement ce qu'est le photovoltaïque et ce qu'implique le choix de devenir producteur d'électricité en termes de démarches à entreprendre, de travaux à engager, de droits... et de devoirs.  
[www.afpac.org](http://www.afpac.org) L'Association française pour les pompes à chaleur est un groupement d'acteurs divers de la filière (constructeurs, bureaux d'études, organismes publics, énergéticiens, etc.), créé pour favoriser le développement de systèmes fiables, performants et répondant à la maîtrise de la demande d'énergie.

### Un souffle d'air pur

Pour assainir l'air de nos maisons, voilà Andrea, mis au point par un scientifique (David Edwards) et un designer (Mathieu Lehanneur). Grâce à son système de ventilation, ce drôle d'engin en plastique renforce les capacités naturelles de dépollution de la plante qu'il abrite. L'air aspiré circule entre les feuilles et les racines avant d'être rejeté, débarrassé de 50 % de ses particules chimiques. Facile d'utilisation, il consomme peu d'électricité (9 Wh). «Andrea», 149 €, Nature & Découvertes, Monceau Fleurs, [LaboShop](http://LaboShop) BHV et Galeries Lafayette.

### Maison prête à économiser

L'heure de la basse consommation a sonné, même pour les maisons individuelles en prêt-à-finir (le propriétaire réalise lui-même cloisons, menuiseries intérieures, isolation, électricité, plomberie...). Mikit, leader dans le secteur des maisons individuelles prêtes à finir, vient de livrer sa première maison labellisée «BBC-Effinergie», dans l'Eure. Pour parvenir à ce niveau de performance, le chauffage par le sol et le ballon d'eau chaude sont alimentés par une pompe

à chaleur aérothermique de 5 kWh. L'isolation des murs et des combles (non habitables) a été renforcée.  
Info : [www.mikit.fr](http://www.mikit.fr)

### Récupération d'eau

Après la clarification de la réglementation survenue l'année dernière (voir p. 175), l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie devrait faire un bond, en particulier dans les constructions neuves, l'opération se révélant plus onéreuse en rénovation. Chez les fabricants, l'éventail des types de citernes s'élargit. Le kit «Ecopac» pour l'habitat comprend une cuve (2 000 à 8 000 litres) et une pompe immergée automatique. En cas de manque d'eau, la cuve est alimentée en eau de ville par une centrale DMG+ qui assure un niveau minimal et évite ainsi le désamorçage de la pompe. L'ensemble du pack entre dans le cadre du crédit d'impôt. «Ecopac», à partir de 3 193 €, Plast'eau.  
Info : [www.plasteau.com](http://www.plasteau.com)